



Association canadienne
pour la santé mentale

Parlons-en

Offre d'emploi – Formateur contractuel (programme Parlons-en)

Statut : Contrat de services professionnels

Langues : Parfaitement bilingue (français et anglais)

Lieu : Principalement en personne, avec déplacements fréquents à prévoir partout au Québec surtout dans les mois d'octobre, novembre et février

Horaire : Variable, selon les mandats acceptés, souvent en soirée

Durée du contrat : De septembre 2025 jusqu'au 31 mars 2026 (renouvelable)

Rémunération : 35 \$/heure

Frais remboursables : Déplacements autorisés, sur présentation de pièces justificatives

À propos de Parlons-en

Parlons-en est un programme de sensibilisation à la santé mentale et à la prévention du suicide adapté aux milieux sportifs jeunesse. Il vise à outiller les jeunes athlètes, leurs entraîneur·euse·s et les intervenant·e·s du milieu à reconnaître les signes de détresse psychologique et à créer une culture d'ouverture et de soutien.

Description du poste

La personne sélectionnée animera des ateliers de sensibilisation principalement **en personne**, dans des milieux du hockey à travers le Québec (équipes, événements). Elle devra transmettre les messages clés du programme avec engagement, sensibilité et rigueur, tout en respectant les lignes directrices établies. Une formation de formateur est obligatoire avant de pouvoir animer une séance.

Responsabilités

- Animer des ateliers d'une durée de 90 minutes, en plus de:
 - 30 min de préparation avant l'atelier (mise en place)
 - 30 min de suivi après (rétroaction et communication avec l'équipe)
- Participer à deux blocs de formation interne de 3 h chacun ou un bloc de 6 heures (rémunérés)
- Maîtriser le contenu fourni par l'ACSM et respecter sa propriété intellectuelle
- Créer un climat sécuritaire, inclusif et engageant pour parler de santé mentale
- Introduire les partenaires locaux (ex. : CPS) et leurs services pendant l'atelier
- Assurer les suivis logistiques et administratifs demandés par la coordination

Exigences

- Certification en prévention du suicide, soit :



Association canadienne
pour la santé mentale

Parlons-en

- **Formation canadienne ASIST (Applied Suicide Intervention Skills Training) valide OU**
 - **Formation québécoise : « Repérer la personne vulnérable au suicide et appliquer les mesures de protection requises »** (selon la Loi P-38.001)
 - **OU être disponible pour suivre la formation québécoise (au frais de l'employeur)**
 - Expérience significative en **animation de groupes** (adolescents et/ou adultes)
 - Expérience ou connaissance du **milieu sportif** – le hockey principalement
 - Très bonne communication **orale en français et en anglais**
 - Aisance avec les outils numériques de base (PowerPoint, Zoom, etc.)
 - **Mobilité requise** : permis de conduire et accès à un véhicule
-

Conditions du contrat

- **Taux horaire** : 35 \$/h (incluant animation, préparation et suivi administratif par atelier)
 - **Modalité de paiement** :
 - Sur facture (pour contractuel externe, payable sous 30 jours)
 - **Frais de déplacement** : remboursés avec approbation préalable et reçus
 - **Durée du contrat** : Jusqu'au 31 mars 2026, renouvelable
 - **Engagements requis** :
 - Respect de la confidentialité et de la propriété intellectuelle (un contrat est signé à cet effet)
 - Utilisation exclusive du matériel fourni dans le cadre du programme
 - Présence aux ateliers acceptés selon les disponibilités transmises
-

Soumettre votre candidature

Merci d'envoyer votre CV et une lettre de motivation (max. 1 page) à :

parlonsen@acsm.qc.ca

Date limite : 1^{er} septembre 2025

<https://parlonsencanada.ca/>